

REPUBLIQUE DU BENIN

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION  
DENOMMEE

« **Projet d'appui aux organisations béninoises par le renforcement des compétences des  
ressources humaines** »

NN: 3014057  
N° CTB: BEN1388811

Vu la Convention spécifique dénommée « **Projet d'appui aux organisations béninoises par le renforcement des compétences des ressources humaines** » conclue entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin en date du 23 mai 2014, en ce compris le dossier technique et financier, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « **Projet d'appui aux organisations béninoises par le renforcement des compétences des ressources humaines** » signée le 24 juin 2014 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au Développement chargé des Grande Villes, et la Coopération Technique Belge, représentée par deux de ses Administrateurs, ci-après dénommée « la Convention de mise en oeuvre » ;

Vu l'échange de lettres des 26 février 2016 et 03 mai 2016 conclu entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'échange de lettres des 16/12/2016 et 23/02/2017 conclu entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'arrêté royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'arrêté royal du 10 avril 2014, portant assentiment au quatrième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'Avenant n°1 à la Convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « **Projet d'appui aux organisations béninoises par le renforcement des compétences des ressources humaines** », signée le 04/05/2016 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par son président;

**Article 2**  
**Budget de la prestation de coopération**

L'article 2 de la Convention de Mise en Oeuvre est modifié comme suit :

La contribution belge pour atteindre l'objectif spécifique de la prestation est de 4.320.808,90 EUR (quatre millions trois cent vingt mille huit cent huit euros et quatre-vingt-dix centimes).

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le 14/03/2017, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour la CTB,

  
F. LEPOIVRE  
Administrateur

Pour l'Etat belge,

  
Alexander DE CROO  
Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au  
Développement, de l'Agenda numérique, des  
Télécommunications et de la Poste ou son délégué

et

  
A. DE COOPPER  
Administrateur

## Plan financier

Budget Version: BEN1388811NEW

Currency EUR Comments  
 Start Project 2014 Q 1  
 Duration (months) 48

## Amounts in EUR

Output to...

1	2	3	New Part	New Result	New Budget Line	Status	Fin. mode (click to change)	New version: BEN1388811NEW	Last version: BEN1388811DD1	Difference
<b>A LES COMPETENCES DES RH RENFORCEES SONT DURABLEMENT MISES A PROFIT PAR LES OB</b>										
01	"Les acteurs clés au Bénin partagent une compréhension commune de concepts innovants de					x		2,972,809	4,302,809,00	-1,330,000,00
01	Les acteurs nationaux sont informés et/ou formés sur des concepts innovants de renforcement de					x		935,000	250,000,00	685,000,00
02	Les acteurs nationaux sont informés et/ou formés sur des concepts innovants de renforcement de							50,000	50,000,00	0,00
03	Un cadre de concertation intersectorielle (PP) est promu				Deleted			0	0,00	0,00
04	Des PAC sur la démarche PAC sont mis en oeuvre au bénéfice des acteurs clés							25,000	10,000,00	15,000,00
05	Les leçons apprises de la démarche PAC sont identifiées, documentées et partagées							800,000	115,000,00	685,000,00
02	"Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires du secteur agricole					x		60,000	75,000,00	-15,000,00
01	Des parcours d'acquisition de compétences sont mis en oeuvre dans le secteur agricole en fonction				Deleted			861,621	1,765,406,00	-903,785,00
02	Des parcours innovants d'acquisition de compétences sont développés dans le secteur agricole							0	0,00	0,00
03	La continuité des bourses de stage et de formation est assurée pour le secteur agricole							0	200,000,00	-200,000,00
04	Les outils, processus et procédures propres à la démarche PAC sont développés et améliorés au							168,000	165,406,00	2,594,00
05	Les mécanismes et modalités de mise à profit durable sont créés, améliorés et intégrés au secteur							0	70,000,00	-70,000,00
06	Des PAC sont conçus et mis en oeuvre au profit des fonctions clés au sein des OB dans le secteur							0	70,000,00	-70,000,00
03	"Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires du secteur de la					x		693,621	1,260,000,00	-566,379,00
01	Des parcours d'acquisition de compétences sont mis en oeuvre dans le secteur de la santé en							1,028,111	1,934,493,00	-906,382,00
02	Des parcours innovants d'acquisition de compétences sont développés dans le secteur de la santé				Deleted			0	0,00	0,00
03	La continuité des bourses de stage et de formation est assurée pour le secteur de la santé				Deleted			0	0,00	0,00
04	Les outils, processus et procédures propres à la démarche PAC sont développés et améliorés au							334,490	334,493,00	-3,00
05	Les mécanismes et modalités de mise à profit durable sont créés, améliorés, et intégrés au sein							0	70,000,00	-70,000,00
06	Des PAC sont conçus et mis en oeuvre au profit des fonctions clés au sein des OB dans le secteur					x		0	70,000,00	-70,000,00
TOTAL								4,320,809	6,320,809,00	-2,000,000,00

Created 21/09/2016 15:04, by Théophile AGBOFOLUN  
 Approved . by  
 Username: Théophile AGBOFOLUN  
 Profile: P  
 Project Code: BEN1388811

# Budget Version: BEN1388811NEW

**EUR**      Comments

Start Project      2014 Q 1

Duration (months)      48

## Amounts in EUR

	Status	Fin. mode (click to change)	New version: BEN1388811NEW	Last version: BEN1388811D01	Difference
07 Des PAC innovants sont développés avec les IF dans le secteur de la santé	x	REGIE	0	200.000,00	-200.000,00
04 Les ressources humaines ciblées au sein des organisations bénéficiaires hors secteurs	x	REGIE	148.077	352.910,00	-204.833,00
01 Des bourses de stage et de formation sont mis en œuvre hors secteurs prioritaires		REGIE	125.000	165.605,00	-40.605,00
02 La continuité des bourses de stage et de formation hors secteurs prioritaires est assurée		REGIE	23.077	44.066,00	-20.989,00
03 Des PAC sont mis en œuvre hors secteurs prioritaires		REGIE	0	143.239,00	-143.239,00
<b>X RÉSERVE</b>	x		0	670.000,00	-670.000,00
01 Réserve	x		0	670.000,00	-670.000,00
01 Réserve	x	REGIE	0	670.000,00	-670.000,00
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>	x		1.348.000	1.348.000,00	0,00
01 Coûts salariaux	x		1.047.000	1.047.000,00	0,00
01 Expertise technique internationale		REGIE	708.526	708.526,00	0,00
02 Expertise technique nationale		REGIE	239.648	239.648,00	0,00
03 Personnel administratif, financier et de support		REGIE	75.241	75.241,00	0,00
04 Chauffeur		REGIE	23.585	23.585,00	0,00
02 Investissements	x		53.000	53.000,00	0,00
01 Véhicules		REGIE	35.000	35.000,00	0,00
02 Equipement bureaux (mobilier de bureau, air conditionné, téléphones, photocopieurs, etc.)		REGIE	7.500	7.500,00	0,00
03 Equipement IT (PC, imprimante, beamer, réseau, software, etc.)		REGIE	10.500	10.500,00	0,00
03 Frais de fonctionnement			100.000	100.000,00	0,00
01 Frais de fonctionnement bureau	x	REGIE	72.000	72.000,00	0,00
02 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	24.000	24.000,00	0,00
		REGIE	4.320.809	6.320.809,00	-2.000.000,00
		COGEST	0	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			4.320.809	6.320.809,00	-2.000.000,00

Created: 21/09/2015 15:04 by Theophilus AGBOFOUN  
 Approved: \_\_\_\_\_ by \_\_\_\_\_  
 Username: Theophilus AGBOFOUN  
 Profile: P  
 Project Code: BEN1388811

# Budget Version: BEN1388811NEW

Currency	EUR	Comments
Start Project	2014 Q 1	
Duration (months)	48	

Output to...

## Amounts in EUR

1 2 3 **New Part** **New Result** **New Budget Line**

	Status	Fin. mode (click to change)	New version: BEN1388811NEW	Last version: BEN1388811D01	Difference
03 Frais de représentation et de communication externe		REGIE	1.000	1.000,00	0,00
04 Frais système ERP (coûts relatifs au premier module uniquement)	x	REGIE	3.000	3.000,00	0,00
04 Audit, monitoring, evaluation	x		148.000	148.000,00	0,00
01 Evaluations (mi-parcours et finale)	x	REGIE	100.000	100.000,00	0,00
02 Backstopping technique CTB		REGIE	12.000	12.000,00	0,00
03 Audit (annuel)		REGIE	36.000	36.000,00	0,00
99 Conversion rate adjustment			0	0,00	0,00
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0	0,00	0,00

Created	21/09/2015 15:04	by	Théophile ASBFCFOUN
Approved		by	
Username			Théophile ASBFCFOUN
Profile			P
Project Code:			BEN1388811

REGIE	4.320.809	6.320.809,00	-2.000.000,00
COGEST		0,00	
TOTAL	4.320.809	6.320.809,00	-2.000.000,00